



HAL
open science

Master Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV.
hceres-02028666

HAL Id: hceres-02028666

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028666>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AMIENS

Etablissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3MA120000494

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

Le master « Droit » de l'Université de Picardie Jules Verne est le seul de la région.

Il a pour vocation de préparer à l'éventail le plus large possible des professions juridiques. Il s'agit des métiers traditionnels du droit, qu'ils soient judiciaires (avocats, magistrats, greffiers) ou extrajudiciaires (huissiers, notaires), mais aussi ceux qui relèvent du secteur public (administration territoriale, administration hospitalière) ou du secteur privé (juriste d'entreprise spécialisé en droit des affaires ou en droit social, expert foncier).

Ce master est doté de sept spécialités : « Droit des affaires » ; « Carrières juridiques » ; « Expertise foncière » ; « Droit de la santé » ; « Juriste Européen » ; « Prévention et gestion des risques en droit social » et « Administration territoriale ».

Indicateurs

Effectifs constatés	294
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	72,35 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce master permet l'approfondissement des connaissances acquises en licence. Généraux en première année de master, les cours dispensés sont plus spécialisés par la suite afin de permettre à l'étudiant de mieux cibler l'activité professionnelle envisagée. La pluralité des spécialités permet de s'ouvrir à l'ensemble des professions judiciaires et juridiques. Il est regrettable toutefois que le dossier n'insiste pas suffisamment sur les compétences acquises par les étudiants suivant cette formation.

Dans l'établissement, ce master arrive logiquement après une offre de formation qui comprend une capacité en droit et une licence qui propose un parcours de droit privé et un autre de droit public. On ne sait pas, en revanche, dans quelle mesure le parcours retenu en licence restreint la liberté de choix quant aux différents masters proposés.

Dans l'environnement régional, une collaboration existe avec l'Université de Reims - Champagne-Ardenne pour travailler la complémentarité des formations dispensées plutôt que d'entrer en concurrence. On notera par ailleurs



qu'un partenariat fécond a été créé avec l'Institut des hautes études en droit rural et économie agricole (IHEDREA) afin de prolonger par une spécialité de master le diplôme que cette école délivre traditionnellement.

On appréciera tout particulièrement la volonté affichée de créer un lien réel entre l'enseignement et la recherche en faisant notamment profiter les étudiants, dès que cela est possible, des fruits des travaux des trois laboratoires de recherche de la Faculté de droit. Par ailleurs, les trois laboratoires ont constitué un fonds documentaire commun au bénéfice de l'ensemble des étudiants inscrits en master ou en doctorat.

On appréciera encore la préoccupation de se connecter aux milieux professionnels via la mise en place de conseils de perfectionnement faisant une large place aux professionnels et via la diffusion à destination des praticiens des meilleurs mémoires soutenus par les étudiants.

Sur le plan international, il existe un partenariat avec l'Université de Cardiff permettant notamment aux étudiants d'Amiens de suivre leur M1 à Cardiff. Par ailleurs, les étudiants peuvent utiliser le dispositif Erasmus. On regrettera cependant la faible mobilisation des étudiants pour ces ouvertures à l'international.

Sur les sept spécialités que comporte le master, trois disposent à la fois d'une filière recherche et d'une filière professionnelle. Si des passerelles existent entre les différentes spécialités, notamment pour le passage en M2, elles paraissent trop limitées. En revanche la mutualisation est importante, spécialement pour les cours dispensés en première année de master.

Il faut louer la politique des stages qui repose sur le principe de la systématisation. Possibles dès le M1, ils sont obligatoires en M2 dans les filières professionnelles et durent 12 semaines minimum. Il faut louer encore la composition de l'équipe pédagogique reposant sur une répartition équilibrée entre les enseignants-chercheurs et les praticiens, tout comme le pilotage du master qui comprend un conseil pédagogique pour le M1 et plusieurs conseils de perfectionnement pour le M2.

Le master, qui comprend 294 (264 ? selon les tableaux) étudiants, attire essentiellement des étudiants de la région dont les trois quarts réussissent leur cursus. On ne dispose, en revanche, d'aucune indication s'agissant des résultats de l'évaluation des étudiants et d'aucune information sur le devenir des étudiants à deux ans, information qui devrait être disponible prochainement. On notera toutefois une volonté manifeste de travailler la communication et de prendre des mesures pour améliorer le fonctionnement du master.

Si le rapport d'auto-évaluation proposé est trop descriptif et peu critique, il faut relever cependant que la nouvelle offre de formation ainsi que son organisation tiennent compte de certains constats formulés.

● Points forts :

- Un réel pilotage avec un conseil pédagogique en M1 et des conseils de perfectionnement en M2.
- La préoccupation constante de la professionnalisation et des débouchés offerts aux étudiants.
- Le souci de relier le master à l'environnement économique et social régional.
- La politique des stages.
- La composition de l'équipe pédagogique : bonne mixité des enseignants-chercheurs et des praticiens.
- Une bonne mutualisation des enseignements en M1.

● Points faibles :

- L'insuffisance des passerelles entre les spécialités.
- L'insuffisance de la dimension internationale.
- L'absence d'évaluation par les étudiants.
- La sous-utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).
- L'insuffisance de la maîtrise de l'auto-évaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement)

On peut se demander si l'offre de spécialité importante ne devrait pas conduire à assouplir les passerelles entre les spécialités, voire à fusionner certaines spécialités (celle de droit des affaires avec celle de prévention et gestion des risques en droit social, et la nouvelle spécialité : « Carrières juridiques » parcours « Droit privé approfondi » et celle relative aux carrières juridiques parcours « Droit du contentieux »).

Il conviendrait de promouvoir les relations internationales tout comme l'utilisation des TICE et de tirer les enseignements des évaluations faites par les étudiants.

Enfin, on relèvera encore que, malgré une place reconnue à la recherche, le dossier pourrait parfois davantage insister sur son impact dans le master.

Appréciation par spécialité

Administration territoriale

• Présentation de la spécialité :

Cette spécialité forme des juristes pour tout ce qui a trait au droit des collectivités territoriales. Elle offre un parcours professionnalisant et un parcours recherche.

Les enseignements dispensés permettent soit un recrutement direct des étudiants, soit la préparation à un concours, en particulier dans deux secteurs d'emploi : la fonction juridique et la fonction d'aménagement.

La spécialité est par ailleurs adossée à un centre de recherche reconnu et ambitionne de former des chercheurs en droit public.

• Indicateurs :

Effectifs constatés	18
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	94,44 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	6 (2006)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

• Appréciation :

D'une manière générale on relève un bon mixage des intervenants (enseignants-chercheurs et praticiens). On note qu'il est possible de s'inscrire en formation continue et que le porteur du projet souhaite ouvrir la spécialité à la formation par alternance.

Mais on regrette, dans l'ensemble, la présentation formelle de ce dossier (parfois la qualité rédactionnelle) certaines informations faisant défaut (notamment dans le contenu de des unités d'enseignement (UE)). La lecture du rapport ne permet pas, en effet, d'apprécier l'effectivité de l'adossement à la recherche ou les compétences transversales développées par cette formation.

• Points forts :

- Une spécialité nécessaire dans l'offre de formation globale.
- La bonne implication de praticiens dans la formation.

• Points faibles :

- L'absence d'initiation à la recherche.
- Les aspects professionnalisants de la spécialité par l'acquisition de compétences transversales, insuffisamment mis en avant.
- Certaines imperfections rédactionnelles du dossier ne permettant pas toujours de réaliser une évaluation de la spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place une véritable initiation à la recherche pour les étudiants se destinant à un doctorat et d'améliorer l'information sur les débouchés professionnels.

La qualité du dossier devra être améliorée (informations livrées et présentation formelle) lors de la prochaine campagne d'évaluation.

Droit des affaires

- Présentation de la spécialité :

La formation proposée, qui ne présente qu'un parcours professionnalisant, prépare les étudiants au monde de l'entreprise.

Elle prépare ainsi à l'ensemble des matières qui relève du droit des affaires et est résolument tournée vers la pratique. Elle reste néanmoins volontairement généraliste pour permettre une plus grande adaptabilité des étudiants.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	22
Effectifs attendus	22
Taux de réussite	81,82 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	10
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité paraît indispensable dans l'offre de formation, car le droit des affaires permet en général un taux d'insertion professionnel important. Les objectifs de cette formation tout comme son organisation satisfont à ce qui peut être attendu.

La formation est assurée par une équipe regroupant universitaires et praticiens et permet aux étudiants de faire des stages de 3 mois pouvant aller jusqu'à 6 mois, ce qui est particulièrement appréciable.

On peut encore noter la volonté d'aider les étudiants à s'insérer professionnellement par une assistance à la présentation du curriculum vitae et à la recherche de stages. Les compétences transversales sont aussi développées par un enseignement d'anglais des affaires.

Les formations continues et par alternance sont pour l'heure absentes. Mais le porteur du projet prévoit de s'y attacher.

- Points forts :

- La professionnalisation de cette formation.
- La composition de l'équipe intervenante.
- Une formation très attractive (200 à 300 dossiers de candidatures).

- Points faibles :

- Aucune véritable tentative d'adossement à la recherche.
- Les formations continues et par alternance inexistantes, à ce jour.
- Aucun lien n'est envisagé avec la spécialité « Prévention et gestion des risques en droit social » (nouvelle spécialité).



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Bien que la formation soit ultra-professionnalisante et assumée comme telle, il conviendrait de mettre en place des liens avec la recherche et de confirmer la volonté de mettre en place un dispositif de formation continue et par alternance.

Il conviendrait sans doute de coordonner cette spécialité avec la spécialité « Prévention et gestion des risques en droit social (nouvelle spécialité)» qui vise aussi notamment à former des juristes d'entreprise.

Carrières juridiques

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est organisée en deux parcours bien distincts : le parcours « Droit privé fondamental » qui est ouvert aux étudiants, tant en recherche qu'en orientation professionnelle, et le parcours « Droit du contentieux » qui, tout en affichant une orientation clairement professionnelle n'est pas fermé à la recherche.

Le parcours « Droit privé fondamental » offre une formation destinée à approfondir les principales matières du droit privé. Les étudiants choisissent de privilégier le droit pénal ou le droit civil et commercial. Ils peuvent soit entreprendre un mémoire soit faire un stage. Le parcours « Droit du contentieux » permet l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques dans les droits de procédure.

Par la culture juridique dispensée, cette formation permet d'accéder à différentes professions du droit généraliste (dans les services juridiques et contentieux des entreprises et des administrations ou collectivités territoriales) ou de se préparer à de nombreux concours ou à l'exercice de la profession d'avocat.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (commun avec le parcours « Droit des contentieux »)	38
Effectifs attendus parcours « Droit du contentieux »	15 à 20
parcours « Droit privé fondamental »	13
Taux de réussite (commun avec le parcours « Droit des contentieux »)	73,68 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) 2006-2007	13
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation classique, mais phare dans l'offre de formation de l'UFR en ce qu'elle permet d'accéder à la recherche et aux études doctorales (pour le parcours « Droit privé fondamental ») ou de compléter une préparation à divers examens ou concours administratifs (parcours « Droit du contentieux »).

Si les intervenants sont essentiellement des enseignants-chercheurs relevant des matières enseignées, quelques magistrats ou avocats participent à la formation pour le parcours « Droit privé fondamental ». Dans les deux parcours, l'équipe intervenante est de qualité et le contenu des unités d'enseignement est satisfaisant et cohérent au regard des objectifs fixés.



Même si le dossier manque de lisibilité quant à l'effectivité des liens entre les deux parcours de cette même spécialité, le master, organisé en deux parcours bien spécifiques, offre tout ce que l'on peut attendre d'une formation à la recherche et par la recherche. Tout au plus peut-on regretter l'absence d'un séminaire à la technique de la recherche et du mémoire. La politique de stage est satisfaisante en prévoyant qu'un stage de trois mois doit être effectué. On peut toutefois regretter que le parcours « Droit du contentieux » ne propose pas véritablement de formation transversale.

Par ailleurs, ainsi que cela est bien expliqué par les porteurs du projet, il est difficile pour ce type de formation d'attirer un public pour la formation continue ou de mettre en place la formation par alternance.

- Points forts :
 - Une formation essentiellement vouée à promouvoir soit des chercheurs soit des juristes compétents dans le domaine de la procédure.
 - Une équipe pédagogique de qualité et diversifiée.
 - Une formation qui, par l'approfondissement de certaines matières juridiques fondamentales, permet de compléter utilement la préparation à des examens ou concours.
 - Une bonne politique de stage, prévoyant un stage de trois mois obligatoire.

- Points faibles :
 - La faible lisibilité de l'articulation des deux parcours dans le dossier qui présente chaque parcours comme une spécialité alors que le dossier mentionne spécifiquement qu'il s'agit de deux parcours au sein de la même spécialité.
 - Peu d'accroches en termes de professionnalisation pour le parcours « Droit privé fondamental » et l'insuffisance des liens avec la recherche pour le parcours « Droit du contentieux ».
 - Pas d'accompagnement pour faciliter l'insertion professionnelle, notamment en cas d'échecs aux concours.
 - Pas d'indication sur d'éventuels liens avec l'Institut d'études judiciaires.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les liens avec le monde professionnel et avec la recherche pourraient être renforcés au sein de chacun des parcours sans pour autant remettre en cause leurs spécificités.

Des solutions devraient être recherchées pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants confrontés à l'échec aux concours.

Les relations avec l'Institut d'études judiciaires devraient être présentées.



Expertise foncière

- Présentation de la spécialité :

Comme son nom l'indique, la formation est destinée à former des spécialistes de l'expertise maîtrisant les différentes disciplines gravitant autour du métier d'expert. La spécialité « Expertise foncière » permet aux étudiants de se préparer aux métiers de l'expertise agricole et foncière en tant que professions libérales, mais aussi en tant que salariés.

Une formation très spécialisée qui se justifie en tant que telle et qui attire un public national.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	78,6 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	10
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le M1 est très généraliste. On ne comprend pas toujours ainsi le lien entre la spécialité de la formation et certains enseignements.

En M2, les enseignements sont en majorité effectués par des praticiens et un stage de trois mois agrmente la formation.

On notera avec intérêt des mises en situations des étudiants dans le cadre de journées d'application pratique sur le terrain.

La formation est ouverte à la formation continue (mais on ne sait pas si elle est effective) et la formation par alternance est simplement envisagée.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle forte (90 %).
- Une grande implication des praticiens.
- Un diplôme répondant à une demande du secteur de l'expertise.

- Points faibles :

- Pas de formation par alternance.
- La cohérence imparfaite entre l'offre de formation de M1 et celle de M2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il paraît possible de développer la formation continue et par alternance même si on comprend bien que les effectifs actuels donnent entière satisfaction.

Droit de la santé

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour finalité d'assurer aux étudiants une spécialisation dans le domaine du droit de la santé, du droit médical et du droit pharmaceutique.

Elle offre seulement un parcours professionnel.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	M2 : 12
Effectifs attendus	>12
Taux de réussite	41,67 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	7
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Une formation spécialisée dont l'intérêt ne saurait être nié.

La spécialité a pour ambition de mettre en place une formation générale en droit de la santé. Si les objectifs et débouchés sont clairement identifiés, on soulignera simplement que la filière « Droit de la santé » est particulièrement vaste, au point qu'on peut se demander si le M2 ne devrait pas être ciblé sur certains aspects de la matière.

On peut ainsi s'étonner de l'absence de certains enseignements gravitant autour du droit de la santé dans les UE (responsabilité des différents intervenants de la chaîne ; droit de la propriété intellectuelle spécifique aux produits de santé...).

On ne connaît pas, par ailleurs, la durée des stages.

L'équipe intervenante est pluridisciplinaire.

Même si ce n'est pas l'ambition première de cette formation avant tout tournée sur la pratique, les exercices imposés supposent un travail de recherche documentaire. Les aspects transverses sont favorisés par des enseignements variés.

On notera enfin la création d'un DU de responsabilité médicale pour répondre à une demande du CHU.

- Points forts :

- La transversalité et la pluridisciplinarité.
- La bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Des taux de réussite faibles.
- La faiblesse actuelle des effectifs.
- Un manque d'information sur la durée des stages.
- L'inexistence de certains enseignements qui pourraient parfaire l'offre de formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place certains enseignements venant utilement parfaire la spécialité (responsabilité du fait des produits de santé, procédure d'obtention des autorisations de mise sur le marché)

Il faudrait préciser la durée des stages.

Il conviendrait par ailleurs de continuer de réfléchir à l'attractivité de cette formation.

Juriste européen

- Présentation de la spécialité :

Cette formation est destinée à former les étudiants aux fondamentaux du droit international et du droit européen. Elle comprend un parcours recherche et un parcours professionnalisant.

Elle prépare des juristes à une spécialité qui n'est peut-être pas suffisamment développée aujourd'hui en France.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	10
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	7
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La thématique de la spécialité est celle des échanges (marchandises, services et capitaux) et des migrations. La formation paraît ainsi inédite en France et permet sans doute de répondre à un besoin.

La formation dispensée intéresse tout autant les privatistes que les publicistes. On notera une équipe pédagogique de qualité comprenant des universitaires et quelques praticiens et la grande importance accordée au stage. Quant aux unités d'enseignements, elles sont en phase avec les objectifs poursuivis par cette spécialité.

La formation à la recherche se fait par un cours consacré à la méthodologie de la recherche dans lequel y sont dispensés un certain nombre de fondamentaux très précieux et par la participation des étudiants à des concours de plaidoiries.

- Points forts :

- Le caractère inédit de cette formation.
- L'existence d'un véritable accompagnement à la méthodologie de la recherche.
- Une recherche et une professionnalisation harmonieusement mêlées.
- La qualité de l'équipe pédagogique.

- Point faible :

- La carence actuelle en matière de formation continue et par alternance

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux accompagner les étudiants pour les préparer à l'intégration professionnelle.

Il importe de continuer à réfléchir pour mettre en place une formation continue et/ou par alternance.

Prévention et gestion des risques en droit social

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une création qui ambitionne tout particulièrement, pour tenir compte de la complexité actuelle des relations du travail, de former des juristes permettant aux entreprises de faire face aux nouvelles obligations qui pèsent sur elles. Il s'agit plus précisément de former des juristes en droit social.

Cette spécialité a une finalité professionnelle.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

La création de cette spécialité est justifiée par le contexte local, en particulier la présence à Amiens de la CNITAAT (Cour nationale de l'incapacité et de la tarification des accidents du travail), l'ARAT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) ainsi que de syndicats interprofessionnels. Mais on peut se demander si ces structures génèrent effectivement des créations d'emplois dans ce secteur.

On relèvera avec intérêt un bon panachage des universitaires et des praticiens, un stage significatif de trois mois et la forte prise en compte de la professionnalisation par le canal de la formation continue et par alternance.

Le porteur du projet n'insiste pas en revanche suffisamment sur l'adossement à la recherche de la spécialité et les aspects transverses du diplôme.

- Points forts :

- Une formation dont l'existence se justifie du fait du contexte local.
- L'ouverture sur l'alternance qui permettra de drainer un public plus large.

- Points faibles :

- Rien n'est concrètement prévu pour sensibiliser à la recherche.
- Pas d'information sur la préparation aux concours (comme par exemple l'administration du travail).
- Un manque d'argumentation, dans le dossier, sur le positionnement de cette spécialité par rapport à celle de « Droit des affaires ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait sans doute de coordonner cette nouvelle spécialité avec la spécialité « Droit des affaires » qui vise aussi à former des juristes d'entreprise.

Il serait par ailleurs opportun de constituer des liens institutionnels avec la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification des accidents du travail, l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) ou des organismes syndicaux.

Il faudrait donner à la spécialité un objectif de recherche.